



Syndicat Représentatif Parisien des
Internes en Médecine Générale

Assemblée Générale Extraordinaire

13 avril 2017

Hôtel-Dieu

Ordre du jour

- Réforme du 3^{ème} cycle
- Adhésion du SRP-IMG à un syndicat national (proposition)



R3C : Généralités

- **Pourquoi une réforme :**
 - Améliorer la formation théorique et pratique des internes en la modernisant
 - Proposer une formation professionnalisante plus précoce et plus complète sans allonger la durée des études
 - Mieux répondre aux besoins de santé

R3C : MG, découpage en phases



- Acquisition des connaissances de base
- « Contrat de formation »

- Thèse obligatoire en fin de phase

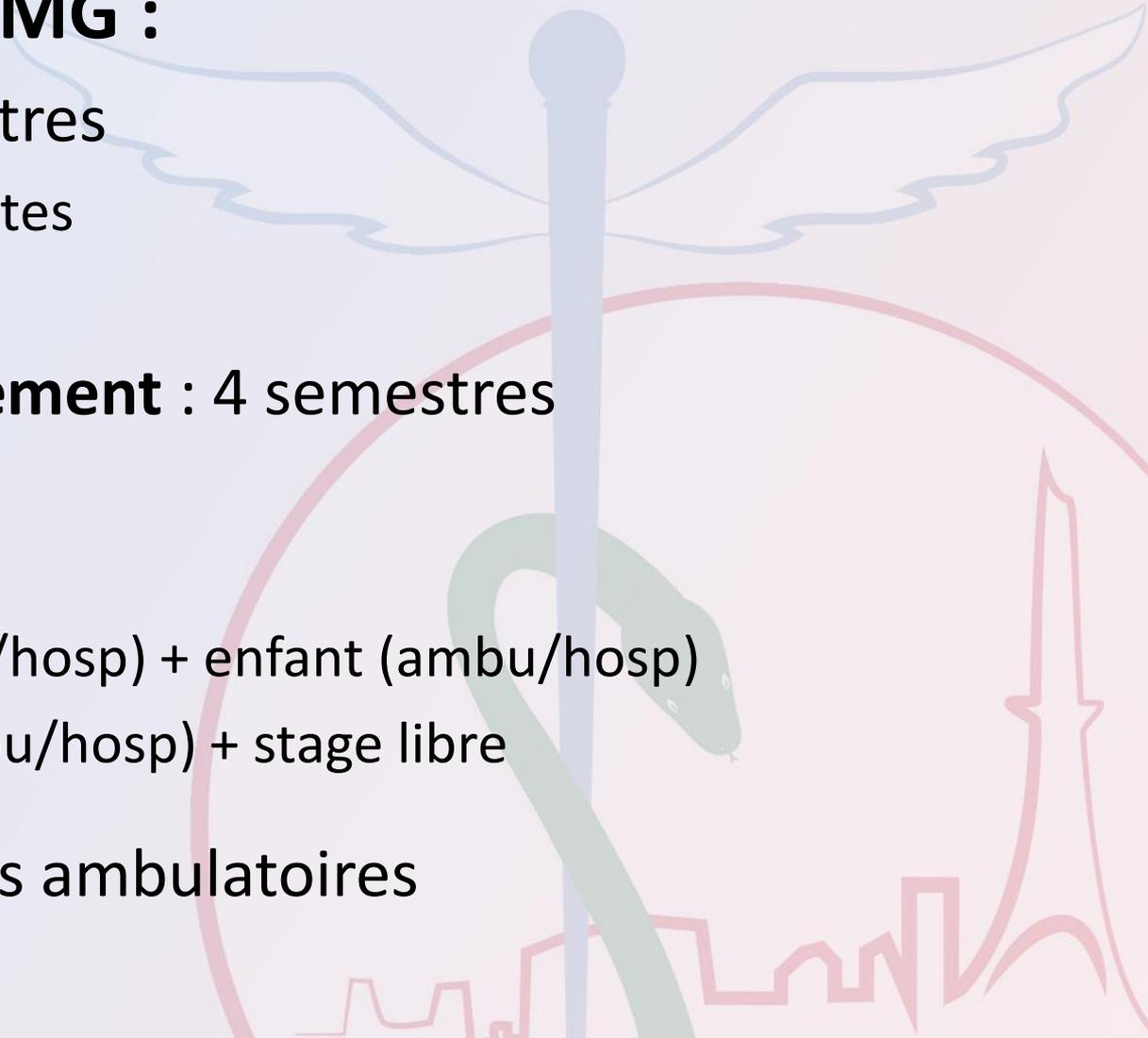
- *Stage de 1an (possible 2x6 mois par dérogation)*
- *Période de mise en autonomie supervisée*
- *Inscription à l'Ordre sur liste spécifique*

R3C : formation théorique

- Portfolio : suivi pédagogique de l'interne
 - Uniformisé nationalement pour la MG
- Enseignements sur plateforme numérique
 - e-learning, nouveau volet SIDES
- Sanctuarisation de la demi-journée de formation universitaire
- Mise en place d'enseignements « transversaux »
 - Pour le moment dans le flou
- Formations encouragées en simulation haute fidélité

R3C : formation pratique

- **6 semestres en MG :**
 - **Socle** : 2 semestres
 - Urgences adultes
 - Praticien N1
 - **Approfondissement** : 4 semestres
 - MAP
 - SASPAS
 - femme (ambu/hosp) + enfant (ambu/hosp)
 - Ou mixte (ambu/hosp) + stage libre
- 0 CHU. 50% stages ambulatoires



R3C : ce qui change

1- la durée des DES

- **3 ans** pour Médecine générale
 - pas de phase de consolidation pour le moment
 - mise en place une fois les stage ambulatoires disponibles
- **4 ans** pour les spécialités médicales
- **5 ans** pour la pneumologie, la pédiatrie, l'anatomopathologie, l'AR, la MIR, la radiologie, la médecine interne, la hématologie et l'oncologie (+1 an)
- **6 ans** pour les spécialités chirurgicales (+1 an)

R3C : ce qui change

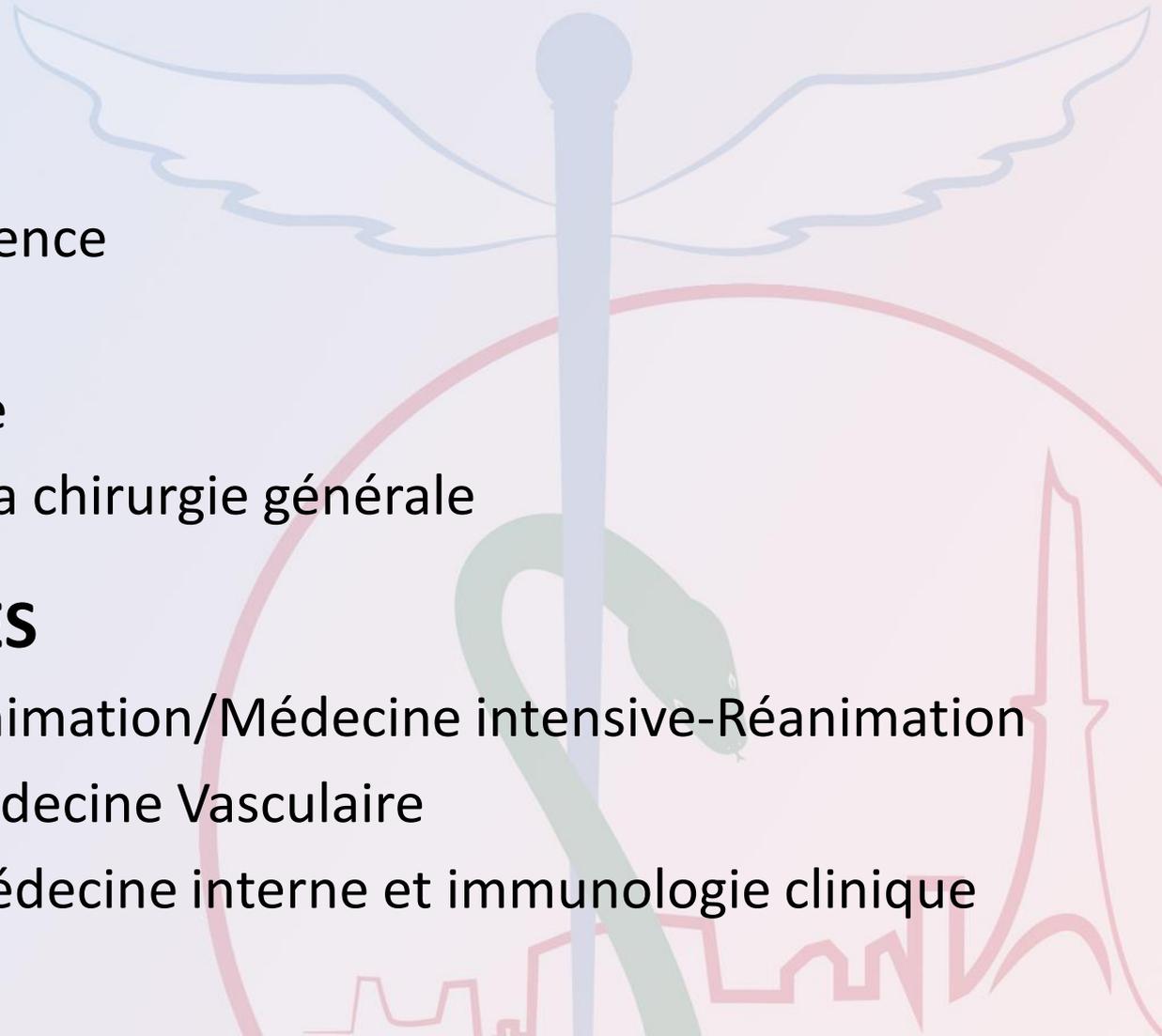
2- la disparition des DESC

- **Nouveaux DES :**

- Allergologie
- Médecine d'urgence
- Gériatrie
- Médecine légale
- Filiarisation de la chirurgie générale

- **Nouveaux co-DES**

- Anesthésie-réanimation/Médecine intensive-Réanimation
- Cardiologie/ Médecine Vasculaire
- Infectiologie/Médecine interne et immunologie clinique



R3C : ce qui change

3- la création des options et FST

- **Pas d'option en MG** (réa pédiatrique, ...)
- **FST** = Formation spécialisée transversale : commune à plusieurs DES. **Pour la MG, accès à :**
 - **Médecine scolaire, Médecine du sport, Expertises médicales, Addictologie, Douleur/Soins palliatifs**
- ⇒ **Nombre d'étudiants en options/FST contingenté...**
 - Quelles modalités ? Classement ECN, quota régional et non par spé ?
- Les FST seront accessibles selon le contrat de formation
- Pour le moment, maquettes des FST jamais définies, ni les champs de compétences qu'elles ouvriront

Choix de stage

- Internes de phase 1 choisiront avant phase 2, par ordre de classement.
 - Impact sur la formation des internes actuels ?
 - Ordre de choix actuels conservés pour semestre nov 2017
- Pour la phase 3, notion de Big-matching (= croisement)
 - Stages non pas attribués par rang de classement aux iECN
 - Vœux par l'étudiant des services où il veut postuler
 - Vœux par le service des étudiants qu'ils veulent recruter
 - Choix de stage attribué par l'ARS, en cas de nécessité

Phase 3 = consolidation

- **Ce que les autres spé veulent :**
 - Changement de statut (droit d'avoir sa consultation, sa salle de bloc) → *inscription au Code de Santé Publique*
 - Mais rester étudiant (droit à la formation)
 - Avec **autonomie supervisée** (praticien titulaire disponible)
 - Validation d'une année pour l'accès au secteur 2
 - Revalorisation salariale
 - Maintenir le post-DES (postes actuels de CCA-AHU et AS)
- **Ce que l'on a comme garanties :**
 - Lettre de la Ministre actuelle de la Santé (*mais élections...*)
 - « Document de travail » de la DGOS
 - Lettre de la conférence des doyens

Prochaines dates

- CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) : 18/04/17
 - CNEMMOP (Conseil National des Etudes en Médecine, Maieutique, Odontologie, Pharmacie) : 19/04/17
- ⇒ Publication de l'arrêté des maquettes des DES autour du 20/04

R3C : les problématiques

- Pour la MG :
 - Stages d'urgence (partagés avec le DES MU, DESC, Gériatrie : la MG va-t-elle ramasser les miettes après les autres spés ?)
 - Pénurie de maîtres de stage ambulatoires
 - 4^{ème} année : statut, lieu de stage, utilité d'un 2^{ème} et 3^{ème} SASPAS, financement ?
- Pour les autres spés :
 - Durée des maquettes (5 ans pour certains, pas pour d'autres)
 - Phase 3 : flou, statut, postes de CCA pour anciens DES
 - Conflits inter-spé : FST, option, actes (FOGD pour les gastro/chir, IRM cardiaque pour les cardio/radio...)

Préavis de grève

- Déposé par l'ISNI le 07/04 à Mme Touraine et M. Mandon suite à l'AG de l'ISNI du 05/04/2017
- Grève à partir du 18 avril
- « La réforme du 3^{ème} cycle ne doit pas léser les internes actuellement en cours de formation et doit garantir des conditions d'exercice de l'étudiant au cours de la phase 3 :
 - Pas de pleine autonomie ou plein exercice mais autonomie supervisée ;
 - Reconnaissance de la phase 3 comme 1 an permettant accès au sect. 2 ;
 - Revalorisation salariale en fonction du travail effectué ;
 - Sanctuarisation du nombre de postes de post-internat (CCA, assistants).
- Souhaitent la prise en compte des revendications des associations de jeunes spécialistes concernant leur maquette
- **En l'absence de garanties écrites, l'ISNI demande un report de la R3C pour une application optimale de à partir de 2018-2019**

Les revendications de l'ISNI

- **Pour l'autonomie supervisée et la revalorisation salariale :**
 - envoi du décret définissant le statut de l'étudiant en phase 3 au Conseil d'Etat pour étude
- **Pour l'accès secteur 2 :**
 - modification de l'arrêté interministériel définissant l'accès des praticiens au secteur 2 (« arrêté portant approbation de la convention nationale des médecins généralistes et spécialistes »)
- **Pour la sanctuarisation du nombre de postes en post-internat :**
 - engagements ministériels et de la conférence des doyens (cf mail de certaines facs)
- **Prise en compte des revendications consensuelles des associations de jeunes spécialistes sur leur maquette :**
notamment durée d'internat, options, nombre de stages en CHU...

Position des syndicats nationaux

- ANEMF (externes) : Pour une application de la réforme en 2017 coûte que coûte
- ISNAR-IMG : Pour la R3C de MG. Pas franchement opposés à la 4^{ème} année si assez de stages ambulatoires.
- ISNI : pour la R3C mais pas en l'état. Préavis de grève pour le 18/04, report sinon.
- ISNCCA (CCA) : Ne se sont pas encore prononcés

Votre avis ??

- Sur la Réforme du 3^{ème} cycle
 - 4^{ème} année du DES de Médecine Générale
 - Maquette
 - Statut de la phase 3
 - Rapport aux autres spécialités et leurs doléances
 - Éventuel mouvement de grève

Adhésion à un syndicat national

- Historique bref :
 - SRP-IMG adhère à l'ISNAR en 1998
 - Désadhésion de l'ISNAR en février 2016
 - N'ont pas accepté nos propositions (baisse du prix d'adhésion/membre, révision du fonctionnement interne...)
 - ISNAR : représente 4500 internes de MG
 - ⇒ Nous avons prospecté ailleurs...

InterSyndicat National des Internes = ISNI

- Création en 1969
 - Représente plus de 19000 internes
 - 28 villes
 - Dont 5 villes comprenant des IMG = 15% des IMG de France
- ⇒ Si SRP-IMG adhère à l'ISNI = 35% des IMG de France

Des questions ? Besoin de plus d'infos ?

- Par mail : president@srp-img.com
- Sur notre site : https://www.srp-img.com/?page_id=2033

